

PV AG du 15/03/2019

1. Bilan et comptabilité 2018 - présentation des finances de la copropriété

Rien à signaler, le pourcentage fond de réserve/fond de roulement reste le même.

2. Propriété des communs

Rappeler aux habitants de nettoyer leur palier. La syndic va inscrire la copropriété à l'ALE gratuitement. Si le nettoyage n'est pas suffisamment fait, on fera appel à une aide ménagère externe de l'ALE. Les propriétaires rappellent aux habitants de ne pas laisser d'affaires personnelles, notamment les chaussures dans les communs et lieux de passage. La décoration qui n'obstrue pas le passage est autorisée.

3. Porte d'entrée et sécurité dans l'immeuble

fermée. Changer la porte est une option mais trop coûteuse pour l'instant vu le fond de réserve. Idée gardée pour l'année prochaine. La syndic va se renseigner pour avoir une idée de budget.

La syndic va se renseigner pour un système de vidéosurveillance pour l'entrée.

4. Travaux en toiture et dans la cave

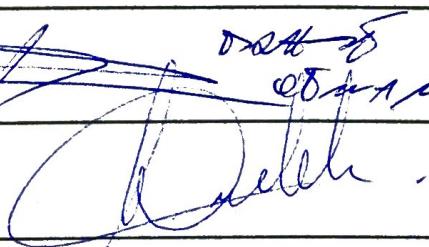
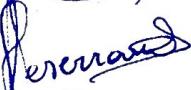
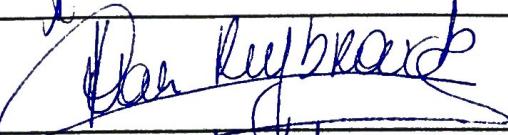
Il y a de nouveau des infiltrations d'eau au niveau des cheminées au 2^e gauche à l'avant même après les réparations précédemment effectuées. Les réparations seront à la charge des anciens propriétaires (Van Reybrouck/Debecker) car ces infiltrations sont un problème existant avant la vente du 2^e gauche. Les propriétaires sont tenus au courant.

Les propriétaires sont également mis au courant des travaux d'étanchéité qui ont été faits dans la cave liée au 1^{er} droit.

5. Nomination du Syndic

Christine Debecker est réélue syndic.

Pour acceptation

Otman Dahbi	
Christine Debecker	
Jan Deserrano	
Brigitte Van Reybrouck	
Nicolas Van Reybrouck	